



Imprimer cet article Envoyer par email ShareThis

Pillay demande des outils plus efficaces pour défendre les droits de l'homme



Navi Pillay.

3 mars 2011 – « Les événements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont prouvé combien les droits de l'homme étaient importants et combien ils l'étaient concrètement dans la vie des gens », a souligné jeudi la Haut commissaire aux droits de l'homme, Navi Pillay, lors de la présentation de son rapport annuel devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, installé à Genève, en Suisse.

« Nous avons besoin de trouver de nouveaux et meilleurs moyens de travailler et de nous concentrer sur des outils qui offrent plus de résultats. Nous avons besoin de créer des stratégies pour aider chaque Etat membre à se conformer à ses obligations en matière de respect des droits de l'homme », a-t-elle poursuivi, avant de dresser le bilan des activités et initiatives entreprises au cours de l'année écoulée.

Soulevant d'abord le problème de la discrimination, Navi Pillay a rappelé l'assistance technique offerte aux Etats membres pour endiguer les discriminations raciales, à l'instar des programmes lancés en Bolivie et en Uruguay, pour soutenir les communautés de descendants africains. « En Amérique centrale, nos bureaux répertorient les organisations et représentants de descendants d'Afrique et les aident à renforcer leurs capacités pour participer aux dialogues nationaux et à l'élaboration de politiques les concernant », a-t-elle indiqué, rappelant également l'ouverture de nouveaux bureaux du Haut commissariat des droits de l'homme (HCDH) en Bolivie et en Colombie, ainsi que l'envoi de conseillers au Honduras et au Paraguay.

Rappelant ensuite que les discriminations touchent également les minorités autochtones, les personnes handicapées, les personnes âgées, les groupes marginalisés et stigmatisés, les personnes atteintes de maladies comme la lèpre ou le VIH/Sida, ou encore les migrants, en particulier ceux en situation irrégulière, elle a souligné le travail quotidien du HCDH auprès des Etats membres pour « contrer l'intolérance sous toutes ses formes ». Navi Pillay a renouvelé sa « consternation » après le meurtre en début de semaine du ministre pakistanais chargé des minorités, Shabaz Bhatti, seul chrétien du gouvernement pakistanais, qui défendait notamment une réforme de la loi sur le blasphème.

La Haut commissaire a souligné l'utilité du déploiement d'équipes du HCDH au Kirghizistan, où des affrontements interethniques entre Kirghizes et migrants ouzbeks ont éclaté en juin 2010. « Notre action a permis aux personnes affectées de recevoir une assistance juridique. Par sa présence, le HCDH a assuré leur protection et est devenu un interlocuteur de confiance pour les autorités et la société civile, et plus généralement l'ensemble de la population », a-t-elle expliqué.

Elle a également rappelé le travail des équipes du HCDH après le tremblement de terre en Haïti, pour protéger les victimes les plus vulnérables, à commencer par les femmes et les jeunes filles livrées à elles-mêmes et exposées aux risques de violences sexuelles.

Navi Pillay a d'ailleurs souligné que parmi les premières victimes de discriminations, figuraient les femmes et les filles, soumises « à des violences et des abus qui ne sont pas confinés à un pays en particulier ou un environnement social particulier », mais sont « le produit de formes multiples de discrimination dans les législations et les pratiques sociales ».

Elle a illustré les efforts du HCDH dans ce domaine en citant la mise en place d'un panel de haut niveau qui s'est rendu en République démocratique du Congo (RDC) pour engager un dialogue direct avec les victimes de violences sexuelles, afin de connaître leurs besoins et leurs perceptions des solutions envisageables. Le panel a ensuite adressé un rapport et des recommandations aux autorités congolaises.

Devant le Conseil des droits de l'homme, Navi Pillay s'est ensuite penchée sur la protection des civils dans les conflits, indiquant que pour renforcer l'intégration de la protection des droits de l'homme dans l'agenda de maintien de la paix de l'ONU, le HCDH développait et renforçait les partenariats avec les différents organes et acteurs du système onusien. « Nous devons travailler avec les institutions chargées de construire la paix, pour nous assurer que le vide est comblé, que la paix est durable, que l'Etat de droit est renforcé et que le secteur de la sécurité respecte les droits de l'homme », a-t-

Recherche avancée

EN SAVOIR PLUS

Somalie : lancement d'une campagne de vaccination contre la polio

Au Caire, Ban appelle les dirigeants de la région à écouter leurs peuples

Haïti : la MINUSTAH se félicite du bon déroulement du 2e tour de la présidentielle

Libye : le cessez-le-feu décrété par le régime ne peut pas être vérifié, selon Ban

POINTS DE PRESSE

Conférence de presse sur la situation humanitaire en Côte d'Ivoire et ses conséquences « inquiétantes » sur le Libéria

Conférence de presse sur les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio 2012)

Conférence de presse sur le Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Les experts du Comité des droits de l'homme s'inquiètent des violences dont sont victimes les journalistes en Serbie

Droit de la mer: Killey Mwitasi, de la Tanzanie, achève ses recherches, financées grâce à la vingt-troisième bourse « Hamilton Shirley Amerasinghe »

L'exposition « Héritage vivant de 30 millions d'histoires inédites » s'ouvre le 22 mars à l'ONU dans le cadre de la commémoration de la Journée des victimes de l'esclavage

elle déclaré.

Revenant ensuite sur la situation dans le monde arabe, la chef des droits de l'homme à l'ONU a indiqué que dès le 26 janvier, après la chute du régime du Président tunisien Ben Ali, une délégation avait été envoyée sur place « pour évaluer les priorités en matière de droits de l'homme et les stratégies d'engagement à adopter pour assurer leur protection et leur promotion ». « Les Tunisiens ont demandé une présence du HCDH dans leur pays pour assister le gouvernement de transition dans les réformes à entreprendre », a-t-elle précisé.

« En Egypte, les aspirations du peuple à la liberté, la dignité, la prospérité économique et la justice sociale doivent aussi être pleinement satisfaites. Je suis heureuse d'annoncer que le gouvernement égyptien m'a invitée à envoyer une équipe sur place pour identifier les moyens de renforcer la protection des droits de l'homme », a-t-elle poursuivi, avant d'offrir le soutien de ses équipes à la Commission d'enquête sur la Libye, récemment mise en place par le Conseil des droits de l'homme.




Soulignant ensuite que l'un des aspects de sa mission consistait à relayer auprès des autorités des Etats membres, les situations observées sur le terrain, Navi Pillay a cité ses visites en Jordanie, en Russie, en Europe, en Israël ou dans les Territoires palestiniens.

« En Israël ou dans les Territoires palestiniens, j'ai soulevé les problèmes de droits de l'homme posés par l'occupation. Dans mes entretiens avec des responsables russes, dont le Président Dimitri Medvedev, nous avons discuté des réformes à entreprendre pour renforcer l'état de droit. A Bruxelles, j'ai discuté de l'importance de voir les politiques et actions de l'Union européenne refléter les normes internationales en matière de droits de l'homme. Je me suis notamment référée au traitement des migrants en France et en Italie », a-t-elle déclaré.

Pour conclure son intervention, Navi Pillay a estimé qu'il était nécessaire aujourd'hui « de combler le fossé entre la rhétorique et les bonnes intentions d'un côté et l'obtention de résultats mesurables de l'autre ». Selon elle, « le Conseil des droits de l'homme devrait disposer de plusieurs options et outils flexibles et efficaces pour répondre à la fois aux situations quotidiennes et aux urgences ». « Produire des résultats concrets devrait en effet notre objectif prédominant », a-t-elle conclu.

News Tracker: autres dépêches sur la question

L'Assemblée générale suspend la Libye du Conseil des droits de l'homme

Accueil du Centre d'actualités Derniers titres de l'actualité Recherche Alertes email RSS   
Actualités en bref Dossiers d'actualité Ressources Communiqués Système des Nations Unies Contact Haut de la page